Informations de base	
1997/0922(CNS)	Procédure terminée
CNS - Procédure de consultation Règlement	
Visas: pays tiers dont les ressortissants doivent être munis d'un visa lors du franchissement des frontières	
Abrogation 2000/0030(CNS)	
Subject	
7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas	

Acte final

Règlement 1999/0574 JO L 072 18.03.1999, p. 0002

Résumé